

▼ L'authenticité sur 150 sites

En Haute-Loire, le réseau "Bienvenue à la ferme" est irrigué par 150 sites adhérents.

Une fierté pour l'agriculteur et, à coup sûr, une valeur ajoutée pour le territoire. Mais en quoi consiste ce fameux label ? « Il s'agit d'un gage de qualité, qui se base sur la spécificité de la ferme, qui est l'accueil », explique Marie-Agnès Petit, conseillère tourisme à la Chambre d'agriculture.

Le label propose une large gamme de produits : hébergement en collaboration avec le réseau Gîtes de France (camping à la ferme, ferme de séjour, meublés ou chambres d'hôtes déjà labellisées), restauration (goûter à la ferme, ferme auberge, produits de la ferme, etc...), loisirs et visites (ferme de découverte, ferme pédagogique, ferme équestre, chasse à la ferme...). Les conditions d'adhésion ? Être agriculteur et répondre aux critères de la charte de qualité nationale "Bienvenue à la Ferme", soumise au contrôle des relais "Agriculture et Tourisme" des Chambres d'agriculture départementales.

Quel renouvellement ?

Pour obtenir le label, le chemin nécessite environ six mois d'attente. « On ne distribue pas non plus les petites fleurs », poursuit Marie-Agnès Petit. « Si un agriculteur veut l'obtenir, il faut



Le label "Bienvenue à la ferme" se base essentiellement sur l'accueil

vraiment beaucoup de volonté et de travail ». En retour, les résultats sont bénéfiques.

« La clientèle qui va chercher cette offre touristique le veut vraiment, car elle sait que l'on y trouve cette qualité d'accueil. Globalement, le touriste part de plus en plus souvent et les séjours sont de moins en moins longs ». La ferme, nouveau joyau du tourisme ?

« Il y a clairement une évolution de la consommation depuis six ans », note Marie-Agnès Petit.

« La clientèle recherche la proximité, l'authenticité, ressourcement et bien-être ». Par contre, une menace plane : « Le renouvellement concernant les prestataires d'hébergement, car pas mal de nos agriculteurs vont partir à la retraite... ».